

# COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 195.

JEUDI ET VENDREDI.

16 ET 17 AOUT 1832.

## MEXIQUE.

MEXICO, 12 juin. — Le 23 mai, le vice-président du congrès a fait la clôture de la session, après avoir donné avis que les troupes du gouvernement, vu l'arrivée de la saison des maladies, ont levé le siège de la Vera-Cruz pour se retirer dans des contrées plus élevées. Il a demandé au congrès la permission de se mettre à la tête de l'armée pour étouffer la révolte du général Santa-Anna; cependant cette demande a été généralement rejetée par le congrès, qui n'a pas cru que la révolte était assez importante pour cela.

Le vice-président a accepté la démission des ministres; leurs successeurs ne sont pas encore nommés. On pense que cette démission contribuera beaucoup à apaiser le parti hostile au gouvernement. Les états de Zacatecas et de San Luiz de Potosi ont ordonné une levée de troupes pour soutenir le gouvernement, et la ville de Tampico est la seule place de l'état de Toucaulipas qui n'ait pas encore fait sa soumission; mais cette ville ne pourra tarder de se rendre, car les révoltés ne touchent pas de solde, et une escadre envoyée de Campêche va bloquer le port. Un corps de 800 hommes des troupes du gouvernement marche sur Tuspan et Tampico-Vecchio pour couper à ces places leurs communications avec Vera-Cruz le long des côtes.

Santa-Anna, voyant les troupes du gouvernement lever le siège de Vera-Cruz, est sorti de la place le 17 mai, avec environ 800 hommes, pour se mettre à leur poursuite. Mais il les a trouvées dans une position forte à Fuente-d l-Rey et à Xalapa, en sorte qu'il n'a pu aller plus loin et qu'il a été obligé de se mettre sur la défensive dans les contrées inférieures. Si les troupes du gouvernement arrivent à Tuspan et l'escadre à Tampico, Santa-Anna aura de la peine à maintenir ses communications avec Vera-Cruz, où on n'avait reçu, jusqu'au 11 juin, aucun rapport de ses progrès. On dit qu'avant de sortir de Vera-Cruz il a forcé les commerçans de lui fournir, comme avance sur les droits de douane, la somme de 80 mille dollars.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 10 juillet. — Il règne une grande consternation au palais de la Porte; les nouvelles de la Syrie portent un caractère défavorable. Depuis la chute de Saint-Jean-d'Acre, les Egyptiens font de grands progrès. Déjà ils se sont emparés de Damas. On peut s'attendre ici à de terribles catastrophes si l'armée turque est battue ou simplement forcée à la retraite, et si Ibrahim-Pacha sait profiter de ses victoires. Tout le monde se ligueraient contre le sultan, la haine des anciens janissaires se réveillerait avec plus de force.

On assure qu'un grand personnage sera envoyé à Alexandrie avec des lettres de recommandation du chargé d'affaires français pour Jussuf-Pacha, le confident de Mehemed-Ali, afin d'entamer des négociations. On n'espère pas beaucoup de cette démarche si le sort des armes favorise les Egyptiens. D'ailleurs il faut rendre aux Egyptiens la justice de convenir qu'ils sont plus versés dans la tactique européenne que les Turcs, qu'ils ont beaucoup d'intrépidité et une excellente discipline. Cette discipline a rallié une foule d'habitans de la Syrie, qui les regarde moins comme des ennemis que comme des protecteurs, tandis que les Turcs n'ont presque aucune discipline, et traitent d'une manière égale les ennemis et les alliés.

On embarque pour l'Asie tout ce qu'on a de troupes disponibles, et on les fait marcher en toute hâte vers le théâtre de la guerre: on envoie aussi beaucoup de transports et de provisions. Nous sommes, en vérité, bien à plaindre. Depuis douze ans nous ne goûtons aucun repos, et les efforts que le pays est obligé de faire sont extraordinaires.

Peu de pays européens pourraient faire les sacrifices que celui-ci s'est imposés dans cet espace de douze ans. Aujourd'hui tout est épuisé, et le moment paraît être arrivé où la volonté du gouvernement échouera contre l'impossibilité.

On croit que la Porte ordonnera une levée générale. Mais le sultan fera bien de réfléchir avant d'adopter cette mesure; car la misère est trop grande, et des hordes indisciplinées qui ne cherchent que le pillage ne pourront rien contre des troupes réglées. Peut-être le moment est-il venu où la Porte accepterait l'offre d'un emprunt; mais, qui voudrait confier son argent à ce gouvernement dont les finances sont d'ailleurs si pauvrement administrées? (Gazette d'Augsbourg.)

Le schérif de la Mecque, qui s'est déjà déclaré pour Mehemed-Ali, est attendu à Alexandrie. Le bruit court qu'en sa qualité de prince ecclésiastique, il doit annuler la *fetva* du grand-seigneur contre Mehemed-Ali, et le couronner comme roi d'Egypte. (Gazette de Gènes.)

## ITALIE.

MILAN, 2 aout. — Le gouvernement autrichien redoute tellement la population du royaume lombardo-vénitien, que, non content de prohiber les armes à feu sous les peines les plus sévères, il vient de publier

un décret qui défend le port des instrumens d'agriculture. Cet excès de précaution, qui va jusqu'à défendre le port d'une simple serpe, excite le rire et le mépris.

Art. 1<sup>er</sup>. Il est défendu à l'avenir à toute personne qui n'en a pas besoin pour sa profession de porter les instrumens d'agriculture, tels que les faux, faucilles, serpes et autres semblables, sous quelque dénomination qu'ils soient connus, *quoique recourbés et non aigus*, par la raison qu'ils sont propres à faire des blessures.

2. Il est défendu aussi aux citoyens et aux artisans de porter de semblables instrumens le dimanche et les jours de fêtes, de se montrer avec ces instrumens dans les auberges, cabarets et autres lieux où le peuple se rassemble.

3. Les autres jours de la semaine le port de ces instrumens sera permis; mais lorsqu'ils ne seront pas employés au travail, soit dans l'allée et le retour, ils devront être recouverts d'une enveloppe.

4. Ceux qui contreviendront à ces dispositions pourront être punis pour ce seul fait par mesure de police, d'un jour jusqu'à huit jours de prison.

Le conseiller aulique directeur-général de police,  
Chevalier DE TORRESANI-LANSFELD.

VENISE, 1<sup>er</sup> aout. — On continue les préparatifs de la guerre; tous les vaisseaux sont réparés et remis à neuf. Le commandant militaire supérieur de la marine de guerre, vice-amiral Paolucci, vient de publier une notification dans laquelle il annonce que l'administration maritime achètera les bois de construction de toutes classes, formés et dimensions, et par marché de gré à gré.

## PORTUGAL.

LISBONNE, 28 juillet. — Des courriers extraordinaires pour l'Espagne sont partis de chez le ministre d'Espagne et de chez notre ministre des affaires étrangères.

Les dépêches dont ces courriers sont porteurs invoquent les secours de l'Espagne de la manière la plus pressante, et un Espagnol établi ici depuis longues années nous assure de la manière la plus positive que les troupes espagnoles cantonnées à Badajoz ont opéré leur entrée en Portugal.

Ce qu'il y a de bien positif, c'est que bon nombre d'officiers espagnols se trouvent dans notre capitale, et que presque tous les jours il en arrive de nouveaux. Ces individus passent pour être des déserteurs.

L'escadre du blocus a fait chaque jour des prises de bâtimens de commerce.

On assure que l'escadre de don Miguel, qui a retardé sa sortie jusqu'à ce jour, sortira ce soir ou demain pour combattre Sartorius.

## ESPAGNE.

MADRID, 3 aout. — Depuis l'arrivée de don Pedro en Portugal, le recouvrement de l'impôt est devenu tout-à-fait impossible, car on croit comme à d'autres époques qu'un changement de système nous procurera le bienfait de l'oubli des paiemens. En attendant, les intendans protégés par la force armée exercent les rigueurs les plus extrêmes, ce qui ne laisse pas d'augmenter le mécontentement et la fermentation qui se font sentir dans tout le royaume et particulièrement en Galice et dans l'Andalousie.

Le général Sarsfield, commandant l'armée d'observation de Portugal, ayant acquis la certitude que par un oubli du principe de non-intervention si répété en Europe, comme tout le monde le sait, il existait dans l'armée de don Pedro, indépendamment des Polonais, des troupes anglaises et françaises, consulta son gouvernement pour savoir si l'armée du roi devait entrer dans la lice en faveur de don Miguel. Le ministre de la guerre lui répondit que, connaissant sa prudence et son dévouement, le gouvernement le laissait maître de faire ce qu'il jugerait convenable aux intérêts du roi. Le général en chef, peu satisfait de cette réponse, se rendit à la Grange pour s'entendre avec le ministre sur une matière aussi délicate et obtenir un ordre signé du roi, qui mette sa responsabilité à couvert. Le ministre lui répéta que son habileté était connue et qu'il pouvait agir suivant les circonstances. Sur cette réponse satisfaisante, le général Sarsfield a détaché plusieurs guérillas qui ont franchi les frontières.

Le bruit généralement répandu ici est que don Pedro, à la suite d'une défaite complète, a été obligé de se rembarquer.

M. Recafort, lieutenant-général des armées, vient d'être nommé capitaine-général de l'île de Cuba, en remplacement de M. Vivez, qui est arrivé sur notre continent avec une fortune, dit-on, de 20 millions de réaux.

Depuis trois semaines la correspondance de Portugal n'arrive plus, et le corps diplomatique est entièrement privé de nouvelles de ce royaume; on ne sait que ce qui transpire de la cour, où des courriers arrivent tous les jours.



— Une lettre de Bayonne, du 6 de ce mois, porte ce qui suit :

« Un secrétaire d'ambassade qui a traversé hier notre ville, se rendant à Paris, nous a apporté la nouvelle de l'intervention de l'Espagne dans les affaires du Portugal. Plusieurs compagnies de l'armée espagnole cantonnées à Badajoz ont dû pénétrer en Portugal après la bataille du 23, et des régimens entiers auraient reçu l'ordre de se tenir prêts à entrer en campagne, si toutefois les troupes miguélistes éprouvaient des revers.

« Le secrétaire a ajouté que le dépôt d'émigrés français qui s'était formé à Valladolid était parti pour le Portugal à la première nouvelle qu'ils avaient reçue de l'échec éprouvé le 23 par l'armée miguéliste. »

## FRANCE.

PARIS, 12 août.

Il paraît qu'on va tenir à Compiègne une espèce de congrès diplomatique : outre l'ambassadeur d'Angleterre, ceux de Prusse et d'Autriche sont partis hier matin pour cette résidence.

— Pendant l'absence des ministres on remarque que M. Guizot travaille souvent avec M. Montalivet. C'est lui qui a été chargé du travail dans les divers ministères. Il est aussi chargé, dit-on, d'une mission fort importante auprès de plusieurs ambassadeurs des cours étrangères relativement aux affaires d'Allemagne.

— Parmi les objets saisis à bord du *Carlo-Alberto*, on remarque une boîte d'écaïlle de forme ovale, doublée en or. Au-dessus du couvercle se trouvent trois médaillons représentant le duc de Bordeaux entre sa mère et sa sœur, et en dedans trois autres médaillons avec l'effigie de la duchesse d'Angoulême entre Charles X et le duc d'Angoulême ; tous ces portraits, peints par Isabey, sont d'un fini parfait. Dans la boîte, les mots suivans sont gravés sur l'or : « Donné par S. A. R. madame la duchesse de Berry à M. le comte de Menars, son premier écuyer, le 1827.

On a trouvé aussi à bord du *Carlo-Alberto* une grand-croix de l'ordre de Saint Ferdinand d'Espagne, qui ne peut appartenir également qu'à M. de Menars.

Un nécessaire de voyage en vermeil, à l'usage de la duchesse de Berry, fait partie des objets recueillis par les commissaires de la cour royale ; les armes de la duchesse sont gravées sur chaque pièce de ce nécessaire.

— On lit dans la *Gazette de Metz*, du 9 : Un accident affreux vient de jeter la consternation à Rechicourt dans l'établissement de M. Manuïsse, fabricant de broderies ; le plancher d'un grenier, surchargé de bois et de fagots, a cédé sous ce poids et s'est enfoncé ; 45 jeunes filles travaillaient dans une salle située au-dessous ; trois ont été tuées, trois autres grièvement blessées.

— Une dépêche télégraphique de Bordeaux du 10 annonce que 4 nouveaux cas de choléra ont été constatés : en tout 8 malades, dont 6 morts et 2 mourans.

## BELGIQUE.

BRUXELLES, 14 août.

Le *Earl of Liverpool*, bateau à vapeur faisant la traversée entre Ostende et Londres, est arrivé samedi dans le premier port avec 66 passagers ; il apporte 29 caisses d'argenterie pour S. M. le Roi des Belges.

— Trois voitures devant servir et à la suite de S. M. sont parties ce matin à 3 heures de cette ville pour Tournay.

— Soixante-dix à quatre-vingt chevaux doivent se trouver prêts et harnachés à chaque relais de poste entre Tournay et Laeken, pour jeudi 16, pour le service de S. M.

— M. le gouverneur de cette province partira jeudi pour aller complimenter S. M. aux limites de la province.

— M. Le baron d'Hooghvorst, accompagné de Mad. son épouse, ainsi que de Mad. la comtesse H. Mérode, partiront aujourd'hui pour Tournay.

— M. Van de Weyer n'est parti ni pour Paris ni pour Londres, comme l'avaient annoncé les journaux français. Il revient ici avec le Roi.

— La ville de Bruxelles a toujours été renommée pour ses voitures ; son industrie dans ce genre, plus ancienne que celles de Londres et de Paris, avait, à l'occasion du mariage du roi, une réputation à soutenir ; c'est M. Quesnel, fabricant de voitures, demeurant rue de l'Observatoire, qui a été chargé de ce soin : il vient de finir pour la reine un landau magnifique qui, sous le rapport de l'élégance et de la richesse, ne laisse rien à désirer.

— La régence s'occupe des préparatifs des fêtes qui auront lieu lors de l'entrée de L. M. ; les rues par où passera le cortège seront plantées d'arbres aux frais de la ville, on laissera aux habitans le soin des autres ornemens ; une commission a été nommée pour les diriger : il n'y aura pas de jeux dans l'intérêt de la santé publique ; l'argent qui restera disponible sur la somme votée pour les frais par le conseil de régence, sera distribué en pains et en espèces aux pauvres ; la ville élèvera deux obélisques, l'un en face de la rue des Fripiers, l'autre à la rue du Béguinage.

— Un voyageur, arrivé hier d'Aix-la-Chapelle et qui mérite toute croyance, nous rapporte que plusieurs déserteurs prussiens ont passé aux Belges dans la journée d'avant-hier. (*Courrier Belge.*)

— Pendant l'orage qui a éclaté hier à Bruxelles et qui aura sans doute fait des ravages dans les campagnes environnantes, le toit du Théâtre du Parc s'est écroulé. On ne sait si c'est la foudre qui a causé cet accident ou si ce toit s'est écroulé de vétusté.

— Il y a quelque temps qu'une jeune fille avait disparu à Laeken ; elle a été retrouvée avant-hier dans un champ de cette commune par quelques enfans ; le corps était déjà en putréfaction : on suppose que cette malheureuse se sera trouvée mal et qu'elle sera morte faute de secours.

## CHOLÉRA.

*Bruxelles.* — Du 12 août, à 9 heures du matin, au 13 août à la même heure, 11 nouveaux cas, 9 décès.

*St-Josse-ten-Noode*, du 11 au 13 août. — Un cas nouveau, un décès.

*Schaerbeek*, du 11 au 13 août. — 2 cas de cholérine, aucun décès.

*Etterbeek*, 13 août. — Un cas nouveau, un décès.

*Ixelles*, 13 août. — Aucun cas nouveau, un décès.

*Boitsfort*, 12 août. — 2 cas nouveaux, 4 décès.

*Grimberghen*, 12 août. — Aucun cas nouveau, un décès. C'est le cinquième frère de la même maison qui succombe à la maladie depuis le 4 du courant, que le choléra s'est déclaré dans cette commune.

*Gand*, 12 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 8 décès, un nouveau cas, 13 en traitement, 11 convalescens.

*Bruges*, 11 août. — Un cas nouveau, aucun décès.

*Termonde*, 12 août. — 3 cas nouveaux, un décès.

*Alost*, 12 août. — 3 cas nouveaux, aucun décès.

*Anvers*, du 11 au 13 août. — 9 nouveaux cas, 8 décès, 5 guéris.

*Malines*, 12 août. — Ni cas nouveau, ni décès.

*Mons*, 12 août. — 1 cas nouveau, 4 décès.

*Tournay*, du 10 au 12 août. — 2 cas nouveaux, un décès.

## NAMUR, 16 août.

60 miliciens pour le bataillon de réserve du 7<sup>me</sup> régiment d'infanterie sont arrivés hier en cette ville.

— L'ouverture de la chasse aura lieu, cette année, pour la province de Namur, rive gauche de la Sambre et de la Meuse, le 25 août, et pour la rive droite de la Meuse, le 5 septembre.

— Nous lisons dans la correspondance bruxelloise des journaux français, que la demoiselle Dujardin, qui a été nommée lectrice de la reine, doit épouser M. van de Weyer.

— On écrit d'*Anvers*, 11 août :

Cette nuit un bateau chargé de chaux, se trouvant à flot dans le second bassin, a coulé à fond, par suite d'une voie d'eau. Malgré tous les efforts il a été impossible de prévenir cet accident.

Le choléra paraît continuer ses ravages à la citadelle et à la Tête-de-Flandres. Après le lieutenant-colonel Blox mort à la citadelle, un capitaine d'infanterie est décédé à la Tête-de-Flandres, ainsi que le commandant du fort de Burgt.

Nous avons la satisfaction d'annoncer que par les soins de la régence deux nouvelles écoles pour les pauvres vont s'ouvrir en cette ville le 1<sup>er</sup> septembre. C'est encore un argument à opposer aux clameurs des ennemis de notre gouvernement, qui le représentent comme indifférent à l'instruction du peuple.

— On écrit de Gand, 13 août :

Aujourd'hui, vers onze heures de la matinée, un orage a éclaté sur la ville. Un coup de tonnerre s'est fait entendre, et la foudre est tombée sur la tourelle à droite de la façade de l'église St-Nicolas. En un clin-d'œil, les sapeurs pompiers, guidés par le colonel van de Poele, furent sur les lieux ; une foule considérable d'habitans coururent les seconder. Mais la foudre n'ayant pas touché la charpente, le feu n'avait pas pris ; le fluide électrique avait brisé quelques pierres de la tourelle, et était sorti sans causer aucun autre dégât.

14 août : Le jugement du conseil de guerre de la province dans la cause des quinze gardes-civiques du 1<sup>er</sup> bataillon de la légion liégeoise, accusés de sédition ou révolte générale contre leurs supérieurs, a été prononcé à l'audience d'hier ; en voici le résultat : un a été condamné à la peine de mort ; un à 15 ans de brouette ; cinq à 5 ans de la même peine ; cinq à 6 mois de détention ; trois ont été acquittés. Tous les condamnés ont déclaré immédiatement après le prononcé du jugement, qu'ils en interjetaient appel à la haute-cour militaire.

Un enfant, âgé de 8 ans, s'est noyé avant-hier en se baignant à la vieille citadelle.

La foudre est tombée hier dans la nouvelle citadelle, mais sans y causer aucun dégât.

On annonce que la foudre a réduit hier en cendres deux maisons situées au hameau d'*Elstloo*, commune d'*Evergem*.

— On mande de Bruges, 13 août :

La nouvelle officielle du mariage du roi avec la princesse Louise a été annoncée hier aux habitans de notre ville par le son des cloches et du carillon ; cent et un coups de canon ont été tirés à cette occasion.

Un orage violent a éclaté ce matin sur notre ville. La foudre est tombée sur la flèche du tour de l'église de Notre-Dame, et en a détaché quelques pierres qui par leur chute ont endommagé légèrement une maison voisine. Le dégât à la tour est peu considérable.

— On écrit de Hasselt, le 11 août :

Avant-hier est arrivé ici, conduit par un lancier belge, un trompette prussien qui avait déserté avec cheval, armes et bagages ; cinq déserteurs hollandais se sont encore présentés aujourd'hui.

Quatre déserteurs hollandais, au nombre desquels se trouve un caporal, sont arrivés ici il y a quelques jours, venant du camp de Ryen ; on les a dirigés sur Diest ; un des déserteurs appartenait au corps des chasseurs à pied, les trois autres à la 16<sup>e</sup> *afdeeling*.

On vient de recevoir des envois considérables de munitions de toute espèce ; on attend encore plusieurs canons de gros calibre, destinés à remplacer, dans quelques directions, les pièces de douze.

Les fortifications de notre ville sont achevées ; les canons sont placés ; l'ensemble des travaux présente à l'ennemi une barrière redoutable.

— Le *Nouvelliste*, journal semi-officiel de Paris, publie l'acte de l'état-civil qui constate le mariage du Roi des Belges avec la princesse Louise d'Orléans, ainsi que le procès-verbal authentique des cérémonies de ce mariage.



— Le *Courrier Belge* donne dans son dernier numéro une lettre qu'il dit lui être adressée de Paris, et où l'on trouve les passages suivants :

Compiègne, 11 août.

Aujourd'hui encore, sur les onze heures du matin une seconde estafette est arrivée au palais, et M. de Mérode s'est empressé de porter les dépêches au roi. Après en avoir pris connaissance et avoir eu une longue entrevue avec Louis-Philippe et lord Granville, Léopold a tenu un petit conseil composé de l'ambassadeur belge à Paris, de M. Félix de Mérode, et de M. le comte d'Aerschot.

Rien n'a encore transpiré sur la résolution à laquelle se serait arrêté ce conseil improvisé; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que des dépêches ont été expédiées à M. de Meulenaere. Il paraît d'ailleurs positif que Louis-Philippe a totalement rassuré le roi des Belges, et que devant l'ambassadeur anglais le roi des Français aurait énergiquement promis que jamais l'appui de la France ne manquerait à la Belgique.

« Sire, lui aurait-il dit, si S. M. néerlandaise continue à ne pas accéder à un accommodement amiable, la France et l'Angleterre seront forcées d'avoir recours aux moyens coercitifs. D'accord avec une puissance amie, j'ai voulu épuiser tous les moyens de conciliation pour parvenir à obtenir le but que je me suis proposé, celui de maintenir la paix européenne. Les puissances du Nord sauront sans doute apprécier ma prudence; mais, si contre mon attente, la Hollande persistait dans ses premières et dernières résolutions, la Belgique, fatiguée de deux ans de négociations, est en droit de commencer les hostilités; la France interviendra et les puissances du Nord verront ainsi et avec plaisir, je l'espère, la conclusion d'une question qui tient en suspens les intérêts et la prospérité de toute l'Europe. »

P. S. Au moment de fermer ma lettre, on m'annonce que les dépêches, dont le courrier venu ce matin était porteur, renfermaient une note adressée par S. M. néerlandaise à la Conférence et datée du 8 août, d'après laquelle le roi Guillaume déclare « que quelles que soient les mesures que les plénipotentiaires prendraient pour porter le gouvernement hollandais à accéder à l'évacuation du territoire belge, S. M. n'y consentira que par la force des baïonnettes. » Le roi Guillaume ajoute que lorsqu'il accéda à proposer son dernier traité, il le conçut de manière à ce que la Belgique pût y consentir sans s'imposer cependant des conditions trop onéreuses.

D'après cette note, les modifications du Foreign-Office, dont on se flattait d'obtenir facilement la ratification, seraient complètement repoussées par le roi Guillaume.

— Nous extrayons ce qui suit d'une lettre reçue de la Hollande :

« Un fait honteux vient d'être découvert à la charge de Van Maanen; il semblait écouter beaucoup certain vieux baron qui vient de mourir et qui avait beaucoup d'influence sur lui. Tous ceux qui étaient protégés par celui-ci, étaient sûrs d'obtenir des places dont Van Maanen avait la direction.

On ignorait pourquoi; mais on vient de découvrir que depuis 1818 dix millions étaient déposés chez un banquier pour que Van Maanen pût les toucher à la mort de ce dernier.

— On écrit de Rome :

MM. de Rotschild viennent de remplir un nouvel emprunt de trois millions d'écus romains, ouvert par la chambre apostolique. Le produit des douanes et d'autres rentrées sont affectés à leur remboursement. Le personnel de l'administration du trésor pontifical a été changé. M. Ossini, beau-frère du duc de Torlonia est nommé président de la nouvelle gestion.

— *L'Ami de la religion* publie le récit suivant de l'admirable dévouement d'une pieuse fille qui vient de mourir du choléra à Cherbourg :

« Vouée depuis plus de 40 ans au service des malheureux, ses jours, pleins devant le Seigneur, étaient consacrés au soulagement de l'humanité souffrante; les malades étaient l'objet particulier de sa sollicitude; son temps et ses soins les plus tendres leur appartenaient, et, après avoir passé avec eux les veilles de longues maladies, elle remplissait un ministère plus pénible encore en se chargeant de les ensevelir. Clotilde Carruel (c'était le nom de cette fille) s'était attiré l'estime générale par sa charité active, par sa piété tendre, par son humilité et sa modestie. Si quelquefois elle rendait aux personnes aisées dont elle avait la confiance, les services pénibles auxquels elle s'était consacrée, on ne la voyait rien ajouter à la nourriture vile et grossière à laquelle cette sainte fille avait paru se condamner; elle réservait pour les pauvres, à la classe desquels elle appartenait à plus d'un titre, la rétribution qu'elle recevait chez les riches où elle était appelée. L'extérieur même de cette généreuse servante des pauvres était tel que l'on ne pouvait la voir sans dire avec effusion de cœur : *C'est la bonne Clotilde*. Partout, en effet, chez les pauvres, dans les rues, dans les églises, elle portait par son air de bonté, de piété tendre, à l'amour des vertus et de la religion qui les inspire. Depuis l'invasion de la maladie, Clotilde redoublait d'efforts, et continuait de s'épuiser de fatigues. La fonction d'ensevelir les cholériques semblait lui être uniquement échue, à cause de la terreur qu'inspire ce genre de mort, et probablement ses derniers actes de zèle auront hâté pour elle l'heure des récompenses. Cette héroïne de la charité a vu en souriant l'approche d'une mort violente, et a expiré en saluant avec transport le beau jour de son éternité. Sa mort, qui eût été inaperçue sans sa vertu, a été l'objet des regrets des gens de bien, et surtout des pauvres, qui déjà la regardent comme une nouvelle protectrice qu'ils ont au Ciel. Le clergé de Cherbourg s'est fait un devoir d'assister au convoi de cette pauvre fille. »

— Nous lisons dans une lettre de Genève du 4 août :

« Je viens de faire un voyage à pied dans les diverses parties de la Suisse. J'ai vu Lausanne, Fribourg, Berne, Thun, l'Oberland, Unterseen, Interlachen, Grindewald, Meringen, Brientz, les quatre petits cantons de Lucerne, etc., et c'est avec le plus vif plaisir que j'ai vu partout les Suisses disposés à opposer une résistance vigoureuse à l'invasion

autrichienne. Le premier contingent de la confédération s'élève à 35,000 hommes, le second est de la même force, et la réserve peut être évaluée à 80,000 hommes. Le progrès du libéralisme en Suisse est réellement très-remarquable. »

( *National* )

— On écrit de La Haye, 11 août : Le 8 de ce mois est mort à Leide, à l'âge de 62 ans, M. G. A. M. van Bommel, échevin de cette ville et ancien membre de la seconde chambre des états-généraux.

## NOUVEAUX DÉTAILS

SUR LES CÉRÉMONIES DU MARIAGE DU ROI.

Compiègne, 10 août 1832.

La famille royale s'est rendue hier après le dîner, qui avait eu lieu en petit couvert, dans le cabinet du roi où les attendaient les personnes admises à la cérémonie.

Le roi des Français donnait la main à la princesse Louise, le Roi des Belges conduisait la reine Marie-Amélie; les princes et les princesses entrèrent à leur suite.

Une vaste table de forme ronde, et couverte d'un magnifique tapis de velours rouge, était disposée au milieu de l'appartement. La famille royale y prit place dans l'ordre suivant :

Au haut bout de la table étaient assis S. M. le Roi Léopold et la princesse Louise d'Orléans.

A la gauche du Roi des Belges, S. M. la reine des Français.

A la droite de la princesse Louise, S. M. le roi Louis-Philippe.

Après le roi des Français et à sa droite étaient placés LL. AA. RR. le duc d'Orléans, en uniforme de lieutenant-général, le duc de Nemours, en colonel de lanciers, le prince de Joinville, en aspirant de marine, le duc d'Aumale, en uniforme de soldat du 11<sup>e</sup> léger, et le duc de Montpensier, en artillerie de la garde nationale.

Venaient ensuite M. le comte d'Aerschot, grand-maréchal du palais de S. M. le roi Léopold, et l'un des témoins de son mariage, comme sénateur; puis MM. de Marnier, le marquis de Barbé-Marbois, le comte Portalis et le duc de Bassano, pairs de France, et, en cette qualité, témoins de S. A. R. la princesse Louise.

Après M. de Bassano étaient placés M. le comte Sebastiani, ministre des affaires étrangères de France, et M. Le Hon, notre ministre plénipotentiaire à Paris.

Du côté de la reine des Français, et après elle, étaient assises les princesses Marie, Clémentine et Adélaïde d'Orléans, vis-à-vis des princes.

Venaient ensuite M. le comte Félix de Mérode, ministre d'état, membre de la chambre des représentants, et en cette dernière qualité, témoin de Léopold.

Puis MM. le maréchal Gérard, Béranger, Dupin aîné, et Benjamin Delessert, membres de la chambre des députés de France, et, en cette qualité, témoins de S. A. R. la princesse Louise. M. le garde des sceaux siégeait vis-à-vis de M. le général Sebastiani.

En face de S. M. le Roi Léopold et son auguste fiancée étaient assis M. le baron Pasquier, grand chancelier de France et président de la chambre des pairs, et M. le chevalier Cauchy, secrétaire-archiviste de la chambre des pairs, faisant les fonctions d'officier de l'état-civil.

Le reste de l'enceinte était occupé par les personnes de la cour de LL. MM. le roi des Français, le roi des Belges et Marie-Amélie.

M. le baron Pasquier s'est levé, et après avoir donné lecture de l'acte du mariage civil, a déclaré unis devant la loi S. M. le Roi Léopold et S. A. R. la princesse Louise d'Orléans. M. Cauchy a présenté la plume au Roi Léopold, qui a apposé sa signature sur les deux registres de l'état civil; la princesse Louise a signé ensuite. LL. MM. le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie, les ducs d'Orléans, de Nemours, le prince de Joinville, les ducs d'Aumale et de Montpensier et les princes d'Orléans ont successivement revêtu l'acte de leur seing.

MM. d'Aerschot et de Mérode, en qualité de témoins du Roi, ont eu la préférence sur les pairs et les députés, qui ont successivement signé l'acte, ainsi que MM. Sebastiani, Le Hon, Barthe, Pasquier et Cauchy.

Toute la cour s'est rendue à la chapelle après cette cérémonie, dont la durée n'a été que d'une demi-heure.

La chapelle, décorée avec beaucoup de magnificence, est une salle en forme de carré long; aux angles du fond sont élevées deux tribunes soutenues par des colonnes de marbre blanc d'une forme élégante. Le jubé était recouvert d'une riche draperie en velours rouge; quatre lustres en cristal, d'une grande beauté, étaient chargés de bougies qui projetaient une lumière éclatante réfléchie sur tous les assistants par les parois blanches de la salle; on avait disposé deux rangs de fauteuils en velours rouge sans aucun ornement pour la famille royale; les chaises destinées aux nouveaux époux étaient seules garnies de galons en or. Le tapis étendu le long de la chapelle était en velours rouge brodé en or.

Tous les ornements de l'église, la croix, le bénitier, les chandeliers, sont en vermeil et d'un travail admirable.

Le roi Léopold est entré le premier, tenant par la main la princesse Louise; le roi des Français et son auguste épouse, les princes et princesses d'Orléans, les dames de la cour, les grands officiers de la couronne, les ministres, les pairs, les députés, les généraux ont été successivement introduits.

Les nouveaux époux se sont placés à genoux sur leurs chaises; devant eux on avait disposé deux grands cierges avec des poignées en velours blanc.

A la droite de la Reine des Belges étaient le roi Louis-Philippe et les princes; à la gauche du Roi Léopold, la reine des Français, les princesses Marie et Clémentine et madame Adélaïde.

La Reine Louise était vêtue d'une robe et d'un voile en dentelle magnifique de Bruxelles; elle portait une parure de diamans de toute beauté, S. M. le Roi Léopold était en uniforme, sa poitrine était ornée des or-



dres dont il est décoré ; il portait le grand cordon de la légion d'honneur. La reine des Français et madame Adélaïde avaient une toilette fort élégante ; les jeunes princesses étaient en robe de mousseline blanche des Indes, coiffées en cheveux et sans le moindre ornement. Le roi des Français était revêtu du costume de maréchal de France, et portait le cordon de la légion d'honneur.

Les tribunes sur les côtés de l'autel et sur le jubé étaient garnies de dames de la cour et d'officiers supérieurs ; plusieurs peintres avaient des places réservées. Une tribune avait été disposée pour recevoir les Belges qui avaient accompagné le roi.

On voyait dans une tribune en face M<sup>me</sup> de Mallet, ancienne gouvernante des princesses d'Orléans, qui, bien que très-souffrante, avait voulu assister au mariage de son élève.

S. G. Mgr. l'évêque de Meaux, assisté de ses deux grands-vicaires, a célébré le mariage. Le vénérable officiant a fait aux deux époux une allocution dans laquelle a trouvé place un éloge bien mérité de la reine des Belges. Tout le monde était ému ; le roi et la reine des Français ne pouvaient réprimer qu'avec peine leur profond attendrissement. La reine des Belges a versé des larmes abondantes. Lorsque l'évêque lui a demandé si elle consentait à accepter le roi Léopold pour époux, elle s'est tournée vers son père, qui l'a encouragée du regard ; et la cérémonie s'est terminée au milieu du plus profond recueillement. La reine a prié avec beaucoup de ferveur.

Monseigneur l'évêque ayant déclaré le mariage religieux accompli, les rois Louis-Philippe et Léopold et les reines des Français et des Belges l'ont salué et se sont retirés suivis de toute la cour.

Le cortège s'est rendu dans un appartement où a eu lieu la cérémonie du mariage d'après le rit luthérien.

Un pasteur de l'église luthérienne de Paris a donné la bénédiction nuptiale aux deux époux, et a prononcé un discours rempli d'oraison religieuse.

Ces trois cérémonies n'ont duré qu'une heure et demie. Lorsqu'elles ont été terminées, la famille royale s'est retirée dans ses appartements.

Aujourd'hui 11, le roi et la reine des Français, accompagnés du Roi et de la Reine des Belges et d'une partie de la cour, ont parcouru la ville en voiture. Ils ont été accueillis avec de vifs transports de joie ; et mille cris de « Vive le Roi et la Reine des Belges ! » retentissaient de toutes parts.

Le roi Léopold a aperçu au milieu de la foule un capitaine de la garde civique de Bruxelles revêtu du nouvel uniforme ; il l'a salué avec affection et l'a fait remarquer à son auguste épouse. La Reine des Belges l'a salué à son tour avec beaucoup de bienveillance et d'empressement.

Compiègne, 12 août.

Aujourd'hui, de magnifiques présents ont été distribués, par ordre de la Reine des Belges, aux personnes attachées à son service ou qui lui étaient connues par leur dévouement. La manière simple et gracieuse avec laquelle ces dons ont été faits, les paroles bienveillantes qu'y avait ajoutées la Reine, en augmentaient beaucoup le prix aux yeux de ceux qui étaient l'objet d'une aussi délicate attention.

Les jeunes filles de Compiègne, vêtues de robes blanches et précédées d'une grande corbeille de fleurs, ont obtenu l'entrée des appartements, et sont venues présenter à S. M. la Reine des Belges leurs félicitations sur son mariage et les regrets qu'elles éprouvent de la voir s'éloigner d'elles.

La Reine les a reçues avec une bienveillance touchante, et leur a promis de venir les revoir. Elles se sont éloignées ravies de l'accueil aimable que leur avait fait la Reine.

S. M. le roi des Français a envoyé aujourd'hui, avec des lettres autographes rédigées en termes très-flatteurs, les croix d'officiers de la légion d'honneur à M. le comte Félix de Mérode et à M. Van de Weyer. Le docteur Lebeau vient de recevoir celle de chevalier du même ordre. Par ordonnance royale, sont nommés au grade de commandeurs, M. Le Hon, ministre plénipotentiaire de la Belgique à Paris, et M. de Meulenaere, notre ministre des affaires étrangères.

On espère ici que le Roi et la Reine des Belges feront un voyage à Paris dans les premiers jours d'octobre. La Reine entrerait solennellement en cette qualité dans la capitale de la France, et les deux cours se rendraient à Fontainebleau pour y passer quelques jours ; mais ceci n'est qu'un projet qui ne se réalisera que d'après les circonstances. Il y aura un grand dîner au château aujourd'hui. Ensuite aura lieu le spectacle-gala, qui se composera de *Maison à vendre* et du *Maître de Chapelle*. On entendra Martin et Ponchard dans les deux pièces. Les deux secrétaires de la légation belge à Paris sont partis ce matin pour cette capitale ; M. Le Hon partira cette nuit.

Beaucoup de personnes ont quitté le château. Les ministres sont retournés à Paris, ainsi que lord Granville. M Dupin aîné est encore à Compiègne.

Le départ de LL. MM. belges est fixé à demain à 11 heures.

Il est impossible d'exercer l'hospitalité avec plus de bonté et d'égards affectueux que ne le fait le roi des Français pour les Belges de la suite de notre Roi. Ils se louent beaucoup de l'accueil qu'ils ont reçu de toute la cour, et de LL. MM. les reines des Français et des Belges en particulier.

Les Belges attirés à Compiègne par le mariage du Roi, ont été aussi l'objet des plus aimables prévenances. Le général Athalin avait donné l'ordre de leur faciliter l'entrée du château et de leur réserver des places pendant les cérémonies. Il ont aussi reçu des habitans de Compiègne un accueil vraiment fraternel.

Un peintre français, M. Court, qui a assisté à la célébration du mariage, va retracer sur la toile cette scène historique, qui est d'un si grand intérêt pour nous. Il exposera son tableau à Bruxelles. Plusieurs autres peintres, pour lesquels on avait réservé une tribune par ordre de Louis-Philippe, dont la protection pour les arts est assez connue, ont esquissé

plusieurs portraits, entre autres celui du Roi des Belges, dessiné par un peintre d'Anvers habitant Paris, et qui est de la plus parfaite ressemblance.

L'inspecteur général du service des postes du Roi des Belges est parti ce matin à 11 heures.

L'inspecteur général des postes de France accompagnera les augustes voyageurs jusqu'à Tournay.

VARIÉTÉ.

LE ROI DE HOLLANDE,

Tué par les Cuisinières, le 9 août 1832.

« Le roi de Hollande est mort... » disaient, ces jours derniers, les cuisinières en allant au marché ; la nouvelle prit bientôt de la consistance et se propagea en peu d'instans chez les épicières, les boulangères, et les marchandes de tabac. Les commères de chaque quartier ne s'occupaient que de ce grand événement, et le choléra n'entraîna plus qu'en seconde ligne dans les bulletins journaliers de ces nouvellistes en jaquettes. Cependant, l'estafette de l'Émancipation et le correspondant du Courrier Belge sont très-innocens de ce meurtre prématuré ; cette fois ils n'en ont pas soufflé le mot. S'ils ont tué M. le marquis de Chasteleer, du moins ils ont respecté ce bon Guillaume, cette bonne tête qui renvoie tambour battant et franc de port les protocoles à ceux qui les ont faits. Guillaume est VIVANT ; il jouit d'une parfaite santé, et se prépare à nous envoyer un certificat de vie par l'intermédiaire de son fils bien-aimé, accompagné de ses Prussiens. Guillaume défunt !... pas si bête, est-ce que cela peut mourir un Guillaume ?... Napoléon, à la bonne heure... mais Guillaume, jamais !... Napoléon était immortel, Guillaume ne l'est pas, le premier est mort, le second se porte bien... Qui donc ferait enrager le genre humain si le roi de Hollande n'était plus là ! — Qui ? son fils, parbleu ! Il hériterait de la couronne et des bonnes qualités de son père, jointes à ses qualités propres..... Ah ! ce serait cent fois pis !... Vivez donc, bon Guillaume, et préservez vos sujets du gouvernement paternel de votre fils bien-aimé..... (Entr'acte.)

COMMERCE.

PRIX DES HUILES A BRUXELLES, 13 août.

Huile de colza présente, fl. 51 070 ; dito, nouv. claire, 00 ; dito, non claire, 00 070 ; dito, sept., 51 374 ; dito, oct., 00 070 ; dito, nov. et déc., 51 174.

Huile de lin présente, 50 172 ; dito, sept., 51 174.

Graine de colza nouvelle, de fl.

Ce qui précède est en argent de Brabant.

PRIX DES HUILES A LILLE, 13 août.

Table with 3 columns: Graines, Huiles, Tourteaux. Rows include Colza, OEillette, Id. bon goût, Lin, Caméline, Chanvre, Huile épurée pour quinquets, Idem réverbères.

BOURSES.

ANVERS, 14 août.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Emprunt de 12 millions, de 10 millions, Rotschild, Autriche métalliques, Lots de Pologne, Anglo-Danois 3 p. 2/10, Emprunt romain, Lots, Napolitains, Guehard, Rente perp. espag. à Paris, Rente perp. à Amsterdam.

PARIS, 13 août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 05 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 90 50. — 4 p. cent, 00 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 69 40. — Act. de la banque, 1660 00. — Certific. Falconnet, 81 20. — Cortès d'Espagne, 12 1/2. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 00 070. — Rente perpétuelle d'Espagne, 56 1/8. — Emprunt d'Haïti, 000 00. — Emprunt belge, 78 070. Emprunt romain, 79 3/4.

AMSTERDAM, 13 août.

Dettes actives 44 3/8. Billets de change 17 1/2. Synd. d'amortissement 74 070. Rente perp. d'Amsterdam 50 7/8. Métalliques 85 1/2.

LONDRES, 11 août.

Consolidés, 83 3/8 à 7/8 ; peu d'affaires.

VIENNE, 4 août.

Métalliques. — 87 1/8. Act. de la banque 1134 1/2.

MARCHÉ DE NAMUR, du 14 août.

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include Froment, la rasière, Seigle, Avoine, Pommes de terre, Beurre (liv. des P.-B.).

ANNONCE

1874. On demande une fille de boutique, au fait du commerce d'aunage, et munie de bons certificats. On proportionnera le gage à l'aptitude du sujet.

S'adresser au bureau de ce journal, en personne ou par lettre affranchie.

IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.